

Licence professionnelle Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Cette licence professionnelle permet aux étudiants en formation initiale, diplômés de BTS ou de licence générale 2, de se professionnaliser au niveau L3 avec une formation en alternance.

Intitulé officiel : Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention management et gestion des organisations parcours Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux En alternance

Présentation

Publics / conditions d'accès

Cette licence 100% alternance est proposée au Centre Cnam de Paris et son Centre de formation des apprentis (CFA), à raison de 2 jours de formation par semaine (jeudi et vendredi) de fin septembre à début juillet. Pour toute candidature (composée d'un CV, d'une lettre de motivation et d'une copie de diplôme bac+2/d'une attestation officielle), veuillez vous adresser directement au responsable de la formation mathieu.narcy@lecnam.net et en copie blandine.desessard@lecnam.net, delphine.martzolf@lecnam.net et cfa.recrutement@cnam.fr.

Pour les autres régions ou autres parcours de licence professionnelle GE2SMS, veuillez consulter notre site internet <http://gestion-sante.cnam.fr> code LP11502A.

CONDITIONS D'ACCES

La licence professionnelle GE2SMS est ouverte selon deux modalités d'accès :

- En contrat d'apprentissage :

- Etudiants âgés de 16 à 29 ans révolus, ayant validé un bac+2 habilité par l'Etat ;
- Au-delà de 29 ans révolus : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.

EMPLOYEUR : obligatoirement relevant du secteur social, sanitaire ou médico-social ou cellule en lien direct avec les activités de ce secteur (ex : médecine du travail).

- En contrat de professionnalisation :

- étudiants âgés de 16 à 25 ans ayant validé un bac+2 habilité par l'Etat ;
- Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ;
- Bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.

EMPLOYEUR : obligatoirement relevant du secteur social, sanitaire ou médico-social ou cellule en lien direct avec les activités de ce secteur (ex : médecine du travail).

Pour plus d'informations, voir le site <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/>

Objectifs

Une formation tournée vers les fonctions de management et de gestion de niveau cadre intermédiaire.

Le management et la gestion sont devenus des composantes essentielles des missions assurées quotidiennement par les professionnels de santé. Le développement de structures sanitaires, médico-sociales et sociales, la multiplication

Mis à jour le 21-11-2024



Arrêté du 28 janvier 2019.
Accréditation jusque fin 2024-2025. le 28-01-2019

Fin d'accréditation au 31-08-2025

Code : LP11502B

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale :

EPN12 - Santé solidarité /
Mathieu NARCY

Niveau CEC d'entrée requis :

Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau
6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 28
janvier 2019. Accréditation
jusque fin 2024-2025.

Mode d'accès à la certification
:

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

NSF :

Métiers (ROME) :

Code répertoire : RNCP40290

Code CertifInfo : 103643

Contact national :

EPN12 - LP GESMS

2 rue Conté

75003 Paris

Mathieu Narcy

licence.gesms@lecnam.net ,

mathieu.narcy@lecnam.net

des contraintes économiques et réglementaires, l'exigence d'amélioration de la qualité des soins, le recours nécessaire à des outils de décision imposent aux acteur·rice·s de comprendre l'environnement externe et de maîtriser les mécanismes internes de management et de gestion.

Modalités de validation

La validation de la licence professionnelle est prononcée par un jury au vu de l'évaluation de chacune des unités d'enseignement et d'un mémoire rédigé à l'issue de la formation qui fera l'objet d'une soutenance orale. La validation s'effectue à partir des éléments suivants, lesquels permettront la délivrance du diplôme :

- validation de l'ensemble des unités d'enseignement et du mémoire avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ;
- validation des connaissances et des compétences linguistiques en lien avec l'usage professionnel d'une langue étrangère (anglais dans le parcours pé-défini) ;
- soutenance d'un mémoire (UASA06) avec une note de 10/20 minimum ;
- validation de l'expérience professionnelle

Compétences

Management des équipes et coordination des acteur·rice·s des secteurs social, sanitaire et médico-social ;

Évaluation et production d'outils opérationnels pour la mise en place des projets de service et d'établissement innovants ;

Organisation de l'activité de l'établissement pour mettre en oeuvre les services aux usager·ère·s (projets personnalisés, de soins et/ou de vie dans leur globalité) ;

Évaluation des moyens nécessaires pour assurer les activités et les soins de l'établissement.

Enseignements

59 ECTS

Environnement législatif, économique et politique des établissements médico-sociaux	USSA24 4 ECTS
Environnement législatif, économique et politique des établissements sanitaires et sociaux	USSA25 4 ECTS
Méthodologie de conduite de projets en secteur médico-social, sanitaire ou social	USSA26 6 ECTS
Initiation à la comptabilité et au contrôle de gestion appliqués aux E2SMS	USSA27 4 ECTS
Principes de droit social et de droit du travail applicables aux ESSMS	USSA28 4 ECTS
Management des organisations et ressources humaines en secteur médico-social, sanitaire et social	USSA29 6 ECTS
Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : bases théoriques	USSA2A 2 ECTS
Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : aspects pratiques	USSA2B 2 ECTS
La relation d'aide et qualité de vie	USSA2C 4 ECTS
Numérique et santé	USSA2D 4 ECTS
Langue	USSA2E 6 ECTS
Projet tuteuré	UASA06 7 ECTS
Période en entreprise	UASA0R 6 ECTS